

amélioration de l'état général. Lorsqu'il est bien supporté, ce médicament, auquel il nous est arrivé de recourir plusieurs fois, est administré pendant des mois entiers, à la dose de quelques grammes pour un litre d'eau, sans incommoder l'estomac et sans produire une acidité excessive de l'urine.

Les indications locales, relativement fréquentes dans le cours de la période tertiaire, varient avec le siège et le degré d'intensité des accidents. Elles se présentent lorsque des ulcérations plus ou moins profondes succèdent aux néoplasmes syphilitiques et laissent à leur suite des pertes de substance, des rétrécissements de canaux, ou d'autres désordres capables d'entraver des fonctions importantes. Les ulcères de mauvais aspect, rebelles à la cicatrisation, développés à la surface de la peau ou des muqueuses, sont favorablement influencés par des pansements avec la glycérine, l'alcool, la teinture d'iode, une solution concentrée de sulfate de cuivre; lorsque ces accidents revêtent la forme serpiginieuse, les moyens dont il s'agit ne sont pas toujours suffisants, et il devient nécessaire de recourir à des cautérisations à l'aide du perchlorure de fer, ou avec le nitrate acide de mercure, ou avec le sublimé. Disons que les pansements à l'iodoforme font généralement merveille dans ces cas.

Gauthier recommande de toucher les ulcères de la gorge avec un pinceau de charpie imbibée du mélange suivant :

℥ Iodure de potassium.....	0,60 centigrammes.
Teinture d'iode.....	2 grammes.
Eau distillée.....	140 —

Introduit dans les fosses nasales en cas d'ozène, ce mélange combat aussi bien que le chlorure d'oxyde de sodium la fétidité dont ces cavités sont le siège. Il est bien évident que toute espèce de complication inflammatoire survenant dans ces conditions exigera l'emploi des sédatifs et des émoullients.

Un traitement local n'est pas moins utile dans les affections syphilitiques de l'appareil de la locomotion. J'ai pu, dans plusieurs occasions, vérifier les bons effets des vésicatoires contre les arthropathies syphilitiques, les douleurs ostéocopes, l'ostéopériostite. En cas d'exostoses rebelles, Melch. Robert conseille de panser les vésicatoires avec la teinture d'iode ou l'onguent mercuriel double, et de recouvrir de cataplasmes émoullients. Ces moyens peuvent être opposés à la contracture musculaire. Les gommés ulcérées des muscles réclament les mêmes soins que les ulcères cutanés profonds. Les onctions mercurielles, l'emplâtre de Vigo, aident à la résolution des lésions syphilitiques tertiaires superficiellement situées; les injections surtout activent leur disparition.

Certaines lésions peuvent obliger à recourir à une opération chirurgicale, ce sont principalement celles qui portent sur le voile palatin, le pharynx et les voies aériennes. Lorsque les perforations de la voûte palatine ou du voile du palais ne viennent pas à se cicatriser, la staphylorrhaphie doit être tentée, si elle est applicable; sinon, il est encore possible de remédier à ces accidents à l'aide d'obturateurs bien faits (1). Une autre circonstance propre à légitimer une opération chirurgicale, c'est quand des adhérences se sont établies, à la suite d'ulcérations, entre la face postérieure du voile du palais et la portion

(1) Déjà Gabriel Fallope cherche à remédier, à l'aide d'un instrument de ce genre, à la perforation syphilitique de la voûte palatine. (Voyez *Aphrodisiacus*, p. 829.)

supérieure du pharynx. On sait que ces adhérences ont le plus souvent une origine syphilitique (1), par ce fait que les ulcérations syphilitiques sont les plus fréquentes de toutes celles que l'on observe dans ces régions.

Les lésions des voies aériennes causent, dans quelques cas, des troubles de la respiration tellement dangereux, qu'il devient nécessaire de pratiquer la trachéotomie (2). Utile et efficace lorsque le larynx seul est affecté, cette opération est sans résultat dans les lésions de la trachée dont le siège habituel est la partie inférieure de ce canal.

§ 3. — Traitement de la syphilis héréditaire.

Avant de traiter la syphilis héréditaire, il importe de la prévenir, au moins dans la mesure de son pouvoir. C'est pourquoi le médecin ne doit jamais consentir au mariage de quiconque est porteur d'accidents syphilitiques. Mais si ces accidents n'existent plus, permettez le mariage, dit Vidal de Cassis, quand le traitement a été complet et que six mois se sont écoulés sans aucune manifestation. Je n'oserais, pour mon compte, me montrer aussi facile; je demanderais au moins à mon malade d'aller, auparavant, passer une saison dans l'un des établissements thermaux dont il sera question plus loin, et après cette épreuve seulement j'aviserais. Le mariage accompli, le médecin qui constate l'existence d'affections syphilitiques chez l'un ou l'autre des conjoints n'a autre chose à faire que d'interdire momentanément les rapports conjugaux, mesure qui sera d'autant moins rigoureuse que les manifestations appartiendront à une période plus avancée du mal.

Héréditairement transmise, la syphilis donne lieu à des indications un peu différentes chez le fœtus, chez l'enfant nouveau-né et à un âge plus avancé de la vie.

1^o Chez le fœtus, la syphilis est, nous le savons, l'une des plus fréquentes causes d'avortement. Mais, pour combattre la maladie du fœtus, il devient nécessaire d'agir sur la mère. La question de savoir si la syphilis doit être traitée dans le cours de la grossesse a été diversement résolue. La majorité des médecins d'autrefois était d'avis de s'abstenir, et cet avis, partagé par Doublet, a été adopté par le docteur Huguier, qui croit qu'un traitement mercuriel administré dans le cours d'une grossesse prédispose la femme à des suites de couches plus graves que celles que l'on observe après un traitement simple. Quelques médecins, allant plus loin dans cette voie, ont accusé le mercure de produire l'avortement. Cette opinion, que les observations de Colson relatives au mode d'action du mercure sur les fonctions de l'utérus n'ont pas peu contribué à accréditer, est évidemment exagérée. Ni la durée du traitement ni les doses du médicament ne paraissent capables de produire un sem-

(1) On trouve cette origine 26 fois sur 30 cas dans le mémoire du docteur Paul de Breslau, dont le docteur Verneuil vient de nous donner la traduction. (Voyez *Archives de médecine*, octobre 1865, p. 422.)

(2) Voyez Demarquay, *Union méd.*, 1864. — U. Trélat, *Bulletin de l'Académie de médecine*, 8 déc. 1868.

blable résultat ; l'observation clinique, du moins, n'est nullement favorable à cette manière de voir.

Parmi les nombreux médecins qui recommandent le traitement spécifique chez les femmes grosses, il faut citer N. Massa, Garnier, de Blégny, Astruc, Petit, Fabre, Levret, Rosen, Underwood, Swediaur, Bell, Bertin, S. Cooper, Lagneau, Vannoni (1), Gibert, Cazenave, Cullerier, Ricord, Devilliers, etc. Or, selon ces médecins, le mercure convenablement administré s'oppose presque toujours à l'avortement, accident commun en l'absence de tout traitement. Pick (2), auteur de recherches nombreuses sur ce sujet, est arrivé à des résultats peu différents. Ainsi, il faut reconnaître l'utilité de l'intervention d'un traitement spécifique chez les femmes grosses syphilitiques, et ne pas hésiter à avoir recours à ce traitement, la mère fût-elle exempte de toute manifestation, lorsque la santé du père et des avortements antérieurs font présumer l'infection du fœtus. Dans une discussion académique restée célèbre, le professeur Moreau a cité l'exemple d'une femme qui, après plusieurs grossesses successives toutes suivies d'accouchement avant terme et de la mort du fœtus, fut soumise, en désespoir de cause, à un traitement antisiphilitique, et dont les nouvelles grossesses furent conduites heureusement à terme (3). Le mercure, médicament auquel la plupart des médecins autorisés s'accordent à donner la préférence, peut être administré à l'intérieur, mais à la condition que les fonctions digestives, prédisposées à se déranger par le fait de la grossesse, ne soient pas notablement troublées. Le dérangement de ces fonctions conduit à recourir à la méthode des injections hypodermiques, ou à la méthode des frictions à l'aide de l'onguent mercuriel double, à la dose de 4 à 10 grammes par jour.

2° Chez le nouveau-né syphilitique, Guyon-Dolois et Gardanne croyaient nécessaire d'attendre un certain temps après la naissance avant de commencer à traiter. Mais, si l'on réfléchit à la gravité de la syphilis héréditaire et au danger que courent les jeunes enfants atteints de cette affection, il faut renoncer à suivre cette pratique, qui ne repose sur aucune donnée. A notre avis, le traitement doit intervenir dès l'instant où la syphilis se manifeste ; en l'absence de tout accident, il faut s'en abstenir. Cette opinion, différente de celle que professe Diday (de Lyon), qui veut que l'on traite tout enfant dont les deux parents sont reconnus syphilitiques, me paraît légitimée par ce fait que le mercure n'empêche pas plus l'apparition des manifestations de la syphilis héréditaire que celle des manifestations de la syphilis acquise. Il est d'ailleurs prouvé, dit Vidal (de Cassis), que des parents infectés ont mis au monde des enfants très-viables qui n'ont jamais offert le moindre symptôme syphilitique. Ainsi, il faut recourir à une médication spécifique toutes les fois qu'il existe des manifestations, à moins que des complications surajoutées à la syphilis ne viennent contre-indiquer ce traitement.

(1) *Il Raccoglitore med.*, août 1842. Consultez E. Bertin, *Gazette hebdomadaire*, 1858, p. 862.

(2) Voyez *Schmidt's Jahrb.*, t. CXX, p. 194.

(3) Cazeaux, Maisonneuve et Montanier prétendent qu'il ne faut pas traiter lorsque les parents sont en apparence sains ; mais Dubois, Depaul, Moreau, Vidal (de Cassis), Putégnat (de Lunéville), sont de l'avis contraire, si les parents ont eu des enfants vérolés.

Le mercure et l'iodure de fer sont les deux principaux agents sur lesquels se fonde la thérapeutique de la syphilis héréditaire, et, suivant que ces agents sont administrés à l'enfant ou à la nourrice, le traitement est direct ou indirect. Le traitement direct fut d'abord appliqué. N. Massa (1536), Paré (1553), Botal (1663), Augier-Ferrier, Guyon-Dolois, de Blégny, Astruc, en étaient partisans ; ils employaient les frictions ou les fumigations, c'est-à-dire un traitement direct externe. Rivière, Vercelloni, Brunner, Sanchez, Underwood, Nisbett, Bell, conseillaient le mercure à l'intérieur, c'est-à-dire le traitement direct interne.

L'idée de traiter un enfant malade en faisant prendre des médicaments à la mère existe déjà dans Hippocrate (1). Pierre Garnier (de Lyon), en 1699, proposa d'administrer à l'enfant le mercure par le lait de la mère. Levret, Burton (1775), Rosen de Rosenstein, Colombier, Doublet (1766), Faguer, Swediaur, etc., adoptèrent bientôt ce mode de traitement. On se servait, dans le même but, du lait d'une chèvre ou d'une ânesse préalablement soumise à des frictions mercurielles. D'abord il y eut des succès, mais qui ne furent pas justifiés par l'observation ultérieure. Depuis lors, Bertin, Lagneau, Philippe Boyer, S. Cooper, Gibert, Cazenave, ont eu recours à un traitement mixte, et, plus récemment, Cullerier, Bassereau, Natalis Guillot, Putégnat, Vidal (de Cassis), sont revenus au traitement direct. Ce traitement est effectivement le seul efficace, car les doutes émis tout d'abord sur l'insuffisance du traitement indirect sont devenus des certitudes, depuis que des analyses chimiques rigoureuses ont montré que le mercure passait peu ou pas dans le lait des nourrices.

Péligot (2) ne put retrouver de mercure dans le lait d'une ânesse qui prenait chaque jour 5 grains de sublimé, non plus que dans le lait d'une chèvre qui en prenait jusqu'à 12 grains. Cullerier, Reveil, Lutz, ne furent pas plus heureux dans les analyses qu'ils firent du lait de femmes soumises aux préparations mercurielles. Cependant Personne, opérant d'une autre façon, parvint à constater la présence du mercure en très-faible quantité dans le lait d'une femme qui prenait, depuis deux mois, 5 centigrammes de protoiodure par jour (3). Ainsi s'expliquent les insuccès du traitement indirect et la nécessité qu'il y a de recourir au traitement direct, soit externe, soit interne.

Le traitement direct externe consiste dans l'emploi des frictions, des bains et des injections hypodermiques. Les frictions sont faites avec le calomélas ou l'onguent mercuriel. Cazenave conseille les frictions sur les gencives avec un centième de calomélas incorporé dans du miel. Massa, Botal, Doublet, Bertin, faisaient usage des frictions avec l'onguent mercuriel. Lagneau et Putégnat (de Lunéville), les emploient aujourd'hui, et Cullerier en faisait la base du traitement à l'hôpital de Loureine. « Après avoir baigné l'enfant à l'eau de son plusieurs fois afin de calmer l'inflammation qui peut exister et afin aussi de prédisposer la peau à une absorption plus facile, je fais faire, dit cet observateur, sur les parois latérales de la poitrine, en remontant vers l'aisselle, une friction

(1) *Lactantium cura posita est tota in medicacione nutricum. Epist.*, liv. III.

(2) *Journ. des connoiss. médico-chirurg.*, nov. 1836.

(3) Voyez Cullerier, *Bulletin de thérapeutique*, n° d'octobre 1862. — Comparez Ch. Ravin, *Du traitement de la syphilis congénitale*. Thèse de Paris, 1857.

avec 1 gramme d'onguent napolitain, un jour d'un côté, le lendemain du côté opposé. Ces frictions doivent être faites doucement, afin de ne pas irriter la peau; elles doivent être prolongées pendant plusieurs minutes. Deux fois par semaine je fais suspendre les frictions, et ce jour-là je donne à l'enfant un bain d'eau tiède dans lequel je fais ajouter de 2 à 4 grammes de sublimé; pour les enfants de plus d'un an, on peut augmenter la dose (2 grammes d'onguent, 6 grammes de sublimé). Ces frictions amènent très-rarement des accidents locaux d'érythème et d'éruptions vésiculeuses. Lorsque les parties génitales et l'anus sont le siège de plaques muqueuses ou d'ulcérations à sécrétion abondante, je les touche quelquefois avec une solution de nitrate d'argent (4, 6, 8 grammes pour 30 d'eau); mais, si la sécrétion est modérée ou qu'il n'y ait que des tubercules secs, je me contente de lotions d'eau de son, de guimauve, de sureau; mais je fais toujours saupoudrer les surfaces avec de l'amidon, de la farine, ou du lycopode, et, autant que possible, je les isole les unes des autres avec du linge sec ou de la charpie. Quand c'est la peau du visage qui est prise, et chez les tout jeunes enfants elle l'est souvent, on emploiera les mêmes lotions; mais, de plus, les parties malades étant ici exposées à l'air et la dessiccation s'en faisant très-facilement, ce qui détermine des déchirures, des fissures très-doulooureuses pendant les cris ou l'action de teter, on devra, le plus souvent possible, les recouvrir d'un corps gras quelconque, pommade de concombre, cérat ordinaire, opiacé, au calomel. » Pour mon compte, je souscris volontiers à cette méthode de traitement, car plusieurs fois j'ai eu l'occasion de constater ses bons effets. Pourtant il serait bon d'étudier avec soin les effets des injections hypodermiques chez les jeunes enfants. Cette méthode simple et facile nous paraît appelée à donner de bons résultats; elle aurait du moins l'avantage de permettre de doser exactement le médicament.

Le traitement direct interne, communément employé en Angleterre, exige certaines précautions, en raison de la facile irritabilité des intestins chez les jeunes enfants. Le deutochlorure de mercure (sublimé corrosif), recommandé par Bertin et Lamauve, est la préparation généralement choisie; on l'administre à la dose de quelques milligrammes par jour, dans un looch, dans du lait, du miel, du bouillon, de l'eau sucrée, du sirop, etc. Les sirops à base mercurielle peuvent être utilisés en pareil cas. Le calomel pur, tel que l'administraient Rivière, Vercelloni et Brunner (5 centigr.), ou associé au carbonate de chaux, ainsi qu'on le fait en Angleterre, est toujours moins bien supporté en raison de ses propriétés purgatives. L'iode peut être aussi employé, mais Steiner (1) préfère avec raison la médication mercurielle. Les préparations sudorifiques, conseillées par Ferrier, Harris, Brunner, etc., sont des moyens la plupart du temps infidèles et qui méritent au plus d'être ajoutés au mercure. Le lait de la nourrice est le meilleur aliment que puisse prendre l'enfant syphilitique, dont les fonctions digestives demandent à être surveillées avec soin.

En résumé, le traitement direct est seul véritablement efficace. Il consiste

(1) Steiner, *Zur Behandlung der hereditären Syphilis* (Oesterr. Jahrb. f. Pädiatrik, N. F. I, p. 95, 1870). — Comparez W. Stephanson, *Edinburgh med. Journ.*, XVI, p. 980, may 1871.

dans l'usage interne du mercure (calomel, sublimé) et mieux dans des frictions avec l'onguent napolitain et des bains ou des injections de sublimé (1). Le traitement mixte (direct et indirect à la fois) trouve son indication lorsqu'il y a infection de la nourrice et de l'enfant. Mais ces différents traitements ne sont pas toujours suffisants, et il convient souvent d'y joindre des moyens locaux. Les corps gras, pommade de concombre, axonge fraîche, etc., sont indiqués dans la plupart des éruptions cutanées. Gilbert recommande une pommade au calomel ou au protoiodure contre les tubercules et les pustules; Cullerier fait usage d'une solution de nitrate d'argent contre les plaques muqueuses et les ulcérations des parties génitales et de l'anus.

Lorsque les manifestations de la syphilis héréditaire intéressent des viscères importants, et surtout quand elles sont accompagnées de cachexie, les préparations iodurées se trouvent indiquées et méritent la préférence. Dans les affections du foie, Gubler conseille l'iodure de potassium à la dose de 1 décigramme par jour; Cullerier dit avoir obtenu de bons résultats de l'emploi du protoiodure de mercure. Bouchut rapporte plusieurs cas de coryza syphilitique guéris par l'iodure de potassium. Pour mon compte, je ne puis trop recommander l'iodure de fer chez les jeunes enfants. Maintes fois j'ai eu l'occasion de constater les bons effets de ce médicament dans les lésions viscérales avec cachexie. On le donne, sous forme de sirop, à la dose d'une cuillerée par jour dans un demi-verre d'eau sucrée ou dans une tasse d'infusion de tilleul.

3° Le traitement de la syphilis héréditaire tardive ne diffère pas notablement du traitement de la syphilis acquise: les préparations iodurées lui conviennent plus particulièrement; mais il importe de recourir à l'hygiène et aux agents reconstituants (huile de foie de morue, etc.) au moins autant qu'aux agents spécifiques.

§ 4. — Effets physiologiques et pathogéniques du mercure et de l'iodure de potassium.

Lorsque l'expérience a constaté les bons effets du mercure et de l'iodure de potassium dans le traitement de la syphilis, il n'est pas sans intérêt de demander à la physiologie le mode d'action de ces substances et de chercher dans l'observation clinique les effets pathogéniques auxquels sont exposés les malades qui font usage de ces agents thérapeutiques.

Nos connaissances relativement à l'action physiologique du mercure sont jusqu'ici très-incomplètes. Employé à l'extérieur ou à l'intérieur, le mercure est absorbé, soit en nature (2), soit à l'état de bichlorure (3); de là la préférence de quelques médecins pour le sublimé (4). Michaëlis n'accorde d'importance qu'à l'onguent gris et au sublimé; au premier, parce qu'il ne fatigue pas

(1) Un médecin anglais, Dunn, prétend avoir obtenu de nombreux succès du traitement de la syphilis infantile par le chlorate de potasse. (Communication à la Royal medical and surgical Society.) Ces succès ont été contestés.

(2) Oesterlen, *Archiv f. physiol. Heilkunde*, t. II, p. 536, 1843.

(3) Mialhe, *Chimie appliquée à la physiologie*, p. 451.

(4) Hunter pensait que toutes les préparations mercurielles devaient subir un changement qui les transformait en un même composé, puisqu'elles ne produisent qu'un seul et même effet sur la constitution.

l'estomac; au second, parce qu'il est, d'après la théorie de Voit, le composé de transformation de toutes les préparations mercurielles. Ce mode de transformation accepté, on ne tarda pas à s'en servir pour expliquer le mode d'action physiologique et thérapeutique du mercure. On attribua à la combinaison du sublimé avec l'albumine et les exsudats albumineux la propriété d'engendrer des produits aptes à être résorbés, mais non à passer à l'état de tissus permanents. Cette explication, qu'Overbeck (1) cherche à faire prévaloir en ce qui concerne le mode d'action du mercure dans l'inflammation, serait aussi applicable à la syphilis par suite de la même combinaison. Par cette combinaison, les produits morbides syphilitiques modifiés ne peuvent s'organiser, ils sont rendus inoffensifs, puis éliminés. S'il est vrai que cette théorie a le tort de reposer trop exclusivement sur des données chimiques analogues à celles que l'on obtient dans les laboratoires, il faut néanmoins reconnaître que les préparations mercurielles agissent sur le sang et la plupart des fonctions de l'économie. Sous leur influence, le contenu aqueux du sang augmente en même temps que l'hématine (Ayrès), tandis que les globules et l'albumine diminuent de quantité; l'urine, trouble, alcaline, plus abondante (Buchkeim), renferme parfois de l'albumine et du mercure qu'ont éliminés les reins. Plus copieuses dans certains cas, les évacuations alvines contiennent de la bile et des épithéliums. La peau devient plus humide, l'œil perd son éclat, la langue se charge, les bronches sécrètent avec plus d'abondance. Fife (2) et plus tard Prout (3) ont constaté que l'usage prolongé d'un traitement mercuriel déterminait une diminution dans la proportion d'acide carbonique exhalé. De même que les alcooliques, ces préparations abaissent la température, ralentissent le pouls, aussi il n'est pas rare de voir survenir, sous leur influence, quand elles sont prises à doses faibles, de la fraîcheur et de l'embonpoint, comme l'ont montré les observations de Liégeois (4). Cet auteur pense que le mercure augmente, du moins au début, le travail de composition et de décomposition des tissus généraux, et que la résorption des néoplasies syphilitiques tient à la prédominance du travail dénutritif. Les recherches de Byasson (5) nous apprennent que l'élimination du sublimé est rapide et qu'elle se fait par les urines et la salive.

Je n'insiste pas sur ces effets physiologiques; les effets pathogéniques sont peu différents. Si la modification du sang dépasse une certaine limite, les lèvres pâlisent, les yeux s'excellent, les fonctions nerveuses et musculaires s'affaiblissent, la respiration est difficile, et parfois des hémorrhagies se manifestent en différents points du corps, mais particulièrement sur les gencives et dans la bouche. Cet état, auquel on a donné le nom de cachexie

(1) Overbeck, *Mercur und Syphilis*, p. 263, Berlin, 1864.

(2) A. Fife jun., *Dissertatio chimico-physiolog. inauguralis de copia acidi carbonici e pulmonibus ad respirandum evoluti*, Edinburgi, 1814.

(3) Prout, *Further Observ. on the quantity of carbonic acid gas emitted from the lungs during respiration* (*Annals of Philosophy*, London, 1814, vol. IV, p. 335).

(4) Liégeois, *Annales de Dermatol. et de syphiligraphie*, t. II, 1869. — Comparez Tomowitz, *Unters. über Körpergewichtsveränderungen Syphilitischer vor und nach der Behandlung*, Schmidt's Jahrb., t. 147, p. 173.

(5) Byasson, *Eliminat. des sels mercuriels*, Journal de l'anatomie de Robin, p. 500, 1872.

mercurielle, est assez rarement observé, aujourd'hui du moins, chez les individus traités de la syphilis; mais il est d'autres accidents qu'on a le plus souvent l'occasion de rencontrer. La fièvre mercurielle, que caractérisent un malaise notable, une accélération du pouls facilement appréciable, la dépression plutôt que l'exaltation des forces, est le plus souvent liée à un mauvais état des voies digestives et à la salivation. Les sueurs, l'érythème et l'eczéma, accidents signalés par Pearson, en 1783, ont été plus tard soigneusement étudiés par Alley (1). L'érythème, qui n'est pas sans analogie avec la roséole, est assez rare; l'éruption vésiculeuse est plus fréquente, elle est constituée par une quantité de petites vésicules acuminées reposant sur un fond rouge. Les ulcères de la bouche et du pharynx, déjà bien décrits par Bell (2), ont aussi des caractères particuliers sur lesquels nous avons insisté plus haut (voyez p. 145). Un accident beaucoup plus fréquent est la stomatite mercurielle: les gencives, gonflées, douloureuses, sont couvertes de pellicules blanchâtres, l'haleine est fétide, et le malade se plaint d'une saveur métallique; chargée d'un enduit muqueux, la langue est plus épaisse; la salive donne lieu à un écoulement très-abondant et très-incommode. C'est dans le but de prévenir ce dernier accident que l'on a récemment préconisé, après beaucoup d'autres moyens, le chlorate de potasse, mais sans succès constant. Ce médicament toutefois peut être utilement employé contre les lésions buccales développées sous l'influence du mercure. Velpeau recommande de faire trois ou quatre fois par jour des frictions sur les gencives avec de l'alun pulvérisé, que le malade prend sur son doigt. Grand nombre d'autres moyens ont été indiqués depuis Matthiolo; mais aucun d'eux, au rapport d'Astruc et de Swediaur, n'empêche la salivation. La dyspepsie est un autre danger des préparations mercurielles: l'appétit diminue, les digestions sont laborieuses, troublées, une sensation de barre ou de poids se fait sentir au creux épigastrique. Dans ces conditions, le malade parfois maigrit, devient irascible et emporté. Ces divers accidents, auxquels il n'est pas toujours facile de remédier, demandent tout au moins la suspension du traitement mercuriel.

Quelques dérangements des fonctions nerveuses paraissent encore dépendre de l'usage des préparations mercurielles. Des faits rapportés par Colson (3) et Diday et un de ceux que renferme ce livre démontrent que le tremblement peut être un des effets de la médication mercurielle, et il n'est pas impossible que certaines formes de folie (hypocondrie, idiotisme) reconnaissent la même origine. Ajoutons que l'usage prolongé des préparations mercurielles peut avoir aussi une influence fâcheuse sur la fonction des reins et conduire à l'albuminurie, sinon à la cachexie et à la mort (voyez observ. p. 460).

L'iode de potassium (4) est d'une absorption facile. Son élimination a lieu

(1) *Observations on the Hydrargyria or that vesiculous disease arising from the exhibition of mercury*. London, 1810.

(2) *Loc. cit.*, t. II, p. 147.

(3) Colson, *Essai sur le tremblement observé à la suite du traitement mercuriel* (*Archiv. génér. de méd.*, 1827, 1^{re} série, t. XV, p. 338).

(4) L'iode de potassium, selon Mosler (*Virchow's Archiv*, t. XIII), est rapidement éliminé par la bile, tandis que le calomel passe difficilement dans ce produit de sécrétion, et ainsi le premier de ces agents semblerait mériter la préférence dans le traitement des affections syphilitiques du foie.

par les urines, la salive, le lait, et aussi par la sueur; c'est pourquoi il nous est arrivé plusieurs fois d'observer que cet agent était, à doses égales, mieux supporté en été qu'en hiver. Les premiers effets de son action physiologique, selon le professeur Küss (1), de Strasbourg, se montrent du côté du tube digestif, où, en solution un peu concentrée, il agit par contact avant d'agir par absorption. Une sensation de sécheresse et d'ardeur se manifeste dans le pharynx, qui, si les doses sont un peu fortes, devient rouge et se tuméfié en même temps que les amygdales, sans grande gêne de la déglutition. Un afflux muqueux ou ptyalisme iodique succède à cet état. La salive est visqueuse sans que les gencives ni les dents présentent d'altérations pathologiques. Après quelque temps d'usage à doses progressives, la langue se recouvre d'un enduit grisâtre, uniforme, facile à reconnaître quand on l'a vu une fois. Cet enduit, qui précède d'ordinaire l'éruption iodique, est l'indice du maximum d'effet thérapeutique; son absence ou sa présence peut être ainsi une source d'indications précieuses pour l'augmentation des doses.

On constate fréquemment l'encliffement des fosses nasales, l'exagération de la sécrétion de la membrane pituitaire, un véritable coryza, en un mot. Les bronches participent à ce mouvement, il se produit une toux sèche, peu prononcée, avec expectoration spumeuse, jamais grasse ni purulente. Il y a tout d'abord accélération, ampleur et plénitude des pulsations; puis, au bout d'un temps variable suivant les sujets, le pouls se déprime et reprend ensuite ses qualités premières. De là l'explication des contradictions des expérimentateurs, comme aussi cette conclusion, que les personnes dont le pouls est fréquent sont moins rapidement impressionnées que celles dont le pouls est plus modéré. Le sel iodique se retrouve en totalité dans le sang avec toutes ses qualités chimiques, son action par conséquent est toute catalytique, il ne modifie les globules sanguins ni dans leur forme ni dans leur nombre. Suivant le docteur Bouchard il augmenterait l'excrétion de l'urée, tandis que selon Rabuteau, il en diminuerait la production et on le verrait dans quelques cas favoriser l'embonpoint. Son influence pathogénique est à peu près nulle quand on sait en graduer les doses et le diluer dans une quantité suffisante de liquide. Wallace néanmoins signale comme suite de l'emploi de ce médicament des mouvements péristaltiques de l'intestin, la constipation, une transpiration exagérée, plus rarement de la salivation. Son action spéciale sur la peau se traduit par l'acné iodique, dont les pustules plus ou moins discrètes ont tout d'abord pour siège de prédilection, suivant Küss, les régions les plus voisines de l'accident syphilitique. On peut à coup sûr prédire l'apparition de cette éruption quand se manifeste l'enduit grisâtre de la langue, annonçant la saturation de l'économie. Le professeur de Strasbourg mentionne en outre une infiltration limitée du tissu connectif sous-cutané de toutes les régions du corps, affectant de préférence le voisinage des parties lésées. Céphalalgie, tremblements, vertiges, névralgies, tels sont les troubles qui peuvent résulter encore de l'emploi de l'iodure potassique.

(1) *Gazette médicale de Strasbourg*, nov. 1865. — Sur les effets de l'iodure de potassium et de l'iodure de sodium, consultez Trousseau et Pidoux, *Élém. de thérapeutique*, p. 245, 5^e édit. — Tison, Thèse de Paris, 1856. — Lomet, *Action de l'iodure de potassium sur les différents appareils*, Thèse de Strasbourg, 1863. — Gamberini, *Bullet. delle Scienze mediche*. Bologna, avril 1852.

Quelques auteurs, Overbeck notamment, accordent à l'iodure de potassium la propriété d'agir sur l'albumine du sang, s'appuyant de ce que, chez les individus intoxiqués par le plomb ou chez ceux qui ont fait usage des préparations mercurielles, on le voit déterminer parfois le passage de l'albumine et d'une plus grande quantité de plomb ou de mercure dans les urines. Comme le mercure, l'iode exercerait ainsi une action modificatrice dissolvante sur l'albumine, et à cette action seraient dus, suivant cet observateur, les effets thérapeutiques des préparations iodurées dans la syphilis. Cette manière de voir est entièrement hypothétique; néanmoins je me garderai d'édifier moi-même une théorie qui serait aussi incertaine que toutes celles qui ont été émises à ce sujet. Je me contenterai de faire remarquer que, dans l'espèce, le mercure (1) et l'iode n'exercent d'action véritable que sur la détermination anatomique, et qu'ils restent sans effet tant que cette détermination n'existe pas. Il est de fait que ces agents ne modifient en rien le désordre nutritif qui préside à la formation du produit syphilitique, puisqu'ils ne peuvent prévenir son apparition. Leur action porte uniquement sur ce produit ou plutôt sur les éléments qui le constituent; elle consiste, en somme, à favoriser la métamorphose régressive ou graisseuse de ces éléments et leur résorption. S'il en est ainsi, on ne peut dire que ces médicaments soient des spécifiques à ce point de vue qu'ils neutralisent la cause ou virus syphilitique (2); on ne doit les considérer comme tels que parce qu'ils exercent une action spéciale, élective en quelque sorte, sur l'élément connectif, et tout particulièrement sur les déterminations locales d'origine syphilitique. Ces préparations, comme on sait, restent sans effet contre des lésions telles que le tubercule pulmonaire, dont la ressemblance avec la tumeur gommeuse est des plus frappantes.

En résumé, ce n'est pas à l'essence même de la syphilis que s'attaquent le mercure et l'iodure de potassium, mais bien à ses manifestations. Comme toute maladie, la diathèse syphilitique guérit non par les efforts de la thérapeutique, mais par les seules forces de l'organisme. C'est là un principe qu'un médecin ne peut ignorer. Donc, deux indications: combattre les lésions matérielles capables de compromettre l'existence, placer le malade dans les conditions les plus favorables pour lui permettre de triompher de son mal. Là est tout le secret de la thérapeutique syphilitique.

Un fait digne de remarque, c'est que, loin d'arrêter les accidents syphilitiques, le mercure et l'iodure de potassium leur impriment parfois un certain degré d'acuité (3). Il ne serait même pas impossible qu'ils contribuassent à faire naître des accidents nouveaux. Bazin (4) observe que, sous leur influence,

(1) Il serait évidemment fastidieux d'examiner ici les diverses théories qui, depuis Fracastor, ont été émises sur le mode d'action du mercure dans la guérison de la syphilis. Disons que ces théories, dont on trouvera une analyse succincte dans la traduction française du poème de Fracastor, par Yvaren (Paris, 1847, p. 287), ont nécessairement varié avec les doctrines médicales, et qu'il n'en est aucune qui puisse aujourd'hui nous paraître raisonnable.

(2) Cullerier combat la spécificité thérapeutique du mercure dans la syphilis. Voyez *Recherches pratiques sur la thérapeutique de la syphilis*, etc., par le docteur Lucas Championnière (*Gaz. médicale*, 1836, p. 623).

(3) La propriété de rendre plus aigus certains accidents syphilitiques appartiendrait non-seulement au mercure et à l'iodure de potassium. Il arrive, disent Trousseau et Pidoux (t. I, p. 337), que, sous l'influence des préparations d'or, tous les accidents syphilitiques locaux prennent un surcroît d'intensité, que même il en apparaisse de nouveaux.

les groupes tuberculeux disparaissent quelquefois d'une région pour reparaitre sur une autre, et qu'il n'est pas rare de voir le traitement mercuriel déterminer de nouvelles poussées quand l'affection était déjà depuis longtemps stationnaire (1). Hutchinson a noté des faits semblables; il dit avoir vu l'iritis syphilitique se déclarer avec une grande intensité ou même envahir l'œil du côté opposé après l'emploi d'un traitement mercuriel, lors même que ce traitement avait donné lieu à la salivation. J'ai fait la même observation pour les lésions syphilitiques des viscères, et, parmi les cas rapportés dans cet ouvrage, il en est quelques-uns où des accidents plus sérieux et plus intenses se montrèrent peu de jours après l'usage d'un traitement spécifique. Dans un fait rapporté par Faurès, un traitement par l'iodure de potassium venait d'être commencé, quand survinrent des convulsions suivies d'hémiplégie. Chez un malade de Legroux, j'ai vu une hémichorée succéder à une hémiplégie peu de jours après l'emploi du calomel (2). J'ai également pu observer dans les mêmes conditions la diminution d'une hémiplégie en même temps qu'une paralysie apparaissait du côté opposé. En ce moment même, j'ai sous les yeux une jeune personne de vingt-deux ans qui, après trois jours de l'usage de l'iodure de potassium pour une ostéo-périostite de la branche montante du maxillaire inférieur, vit apparaître une exostose sur le front. De semblables faits ne peuvent inspirer des craintes sérieuses et faire suspendre la médication; cependant ils obligent à une plus grande surveillance du traitement institué.

§ 5. — Eaux minérales. — Hydrothérapie. — Diététique.

Les moyens thérapeutiques dont nous allons parler suffisent en général pour la curation de la syphilis bénigne, et en cas de syphilis grave, ils sont de puissants auxiliaires du mercure et de l'iodure de potassium par leur tendance à ramener l'organisme malade à son véritable type.

EAUX MINÉRALES.

BIBLIOGRAPHIE. — Th. BORDEU, *Recherches sur les maladies chroniques*, 1775, p. 294. — PATISSIER, *Manuel des eaux minérales de la France*. Paris 1818. — GIBERT, *Traité des maladies de la peau, et Manuel des maladies vénériennes*. 1840. — ANGLADA, *Traité des eaux minérales*, 1833. — DUPASQUIER, *Eaux d'Allevard*, etc. — C. DESPINE, *Manuel de l'étranger aux bains d'Aix en Savoie*, 1850. — FONTAN, *Bulletin de l'Académie de médecine*, 1845, et *Recherches sur les eaux minér. des Pyrénées*, etc. Paris, 1853, p. 380. — VIDAL, *Essai sur les eaux d'Aix en Savoie*, 1851. — ENGELMANN, *Sur l'usage des eaux de Kreuznach dans le traitement des affections syphilitiques*. Francfort, 1849. — DASSIER, *De l'emploi des eaux sulfureuses*, etc. *Journal de médecine de Toulouse*, année 1851. — Marc PÉGOT, *Essai clinique sur l'action des eaux thermales sulfureuses de Bagnères-de-Luchon dans le traitement de la syphilis*. Paris et Toulouse, année 1854. — HELFFT, *Handbuch der Balneotherapie*. — WETZLAR, *Traité pratique des propriétés curatives des eaux sulfureuses d'Aix-la-Chapelle*, 1856. — BAIZEAU, *Mémoire sur l'influence des eaux minérales sulfureuses sur la syphilis*. *Gazette médic. de Paris*, année 1856. — LAMBON, *Annales de la Société d'hydrologie médi-*

(1) *Leçons sur les syphilides*, p. 174.

(2) *Medic. Times and Gaz.*, 14 juillet 1860, et *Gaz. hebdom.*, p. 620, même année.

(3) Pour les observations de Faurès et de Legroux, voy. L. Gros et Lancereaux, *Affections nerveuses syphilitiques*, p. 199.

cale de Paris, t. III, p. 168. — DURAND-FARDEL, *Traité thérapeutique des eaux minérales*. Paris, 1857. — PETREQUIN et SOCQUET, *Traité général pratique des eaux minérales*, etc. Lyon, 1859. — REUMONT, *Neue Beobachtungen und Erfahrungen über die Wirkung der Aachener Schwefelthermen bei Syphilis*. Deutsche Klinik, 1862. — LUDWIG-DIEMER, *Die Aachener Schwefelthermen in constitutioneller Syphilis und Quecksilber Krankheiten*. Aachen, 1862. — PIDOUX, *Sur le traitement par les eaux minérales*. *Union médicale*, année 1863, p. 387. — Martin LAUZER, *Des eaux thermales de Luxeuil contre le virus syphilitique*, etc. *Revue de thérapeutique et Gaz. hebdomad.*, 1863, p. 341. — L. BLANC, *De l'action du soufre et des sulf. dans le traitement de la syphilis*. Thèse de Paris, 1867. — J. HERRERA Y RUIZ, *Memoria acerca de las aguas de Arnedillo*. Madrid, 1864. — J. SALGADO Y GUILLERMO, *Monografía de las aguas de Carratraca*. Madrid, 1864. — E. GÜNTZ, *Die Einreibungskur bei Syphilis in Verbindung mit Schwefelwassern*. Leipzig, 1872. — ARMIEUX, BILLOUT et TILLOT, dans *Société d'Hydrologie méd. de Paris*, 1868-69 et 1870.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les eaux minérales interviennent dans le traitement de la syphilis. Fracastor (1) fait, dans son fameux poème, allusion aux propriétés des eaux sulfureuses. Ces eaux néanmoins étaient peu employées par les premiers syphiligraphes, qui, pour la plupart, les regardaient comme nuisibles, sans doute à cause de la propriété qu'elles ont de développer des manifestations jusque-là restées latentes (2). L'un des premiers, Bordeu pressentit tout le parti qu'il y avait à tirer de l'influence des eaux thermales sulfureuses dans le traitement des maladies syphilitiques, et de nombreuses observations ont montré toute la justesse d'appréciation de ce savant médecin. Les eaux minérales prenant chaque jour une importance plus grande en thérapeutique, on n'a pas manqué d'étudier leur action sur la syphilis, comme sur la plupart des autres maladies.

Un fait acquis, c'est que les eaux thermales ne constituent point une médication spécifique de la syphilis. Ricord (3), Sigmund (4) et bien d'autres observateurs ont vu reparaitre des accidents syphilitiques après leur emploi. Si dans quelques cas leur usage a été suivi de la cessation définitive des manifestations syphilitiques, cet effet, dit Lambron, s'est produit sur des sujets qui, antérieurement au traitement thermal, avaient pris pendant longtemps, avec une certaine régularité, des préparations mercurielles en quantité notable. Marc Pégot (5) croit également que les guérisons qu'il est possible d'attribuer aux eaux sulfureuses se sont produites chez des individus saturés de préparations mercurielles. Suivant une hypothèse de Lambron, les effets curatifs n'ont lieu que parce que les eaux thermales rendent aux composés albumino-hydrargyriques arrêtés dans la trame des organes la fluidité qui leur manquait pour achever la guérison. C. James rapporte, d'après Pagès, deux exemples de salivation et de stomatite d'apparence mercurielle survenues, sous l'influence des eaux de Barèges, chez des individus qui n'avaient pas pris de mercure depuis quatorze et dix-huit mois. Toute théorie mise de côté, il importe de

(1) Illa ego, quæ venas per montis hiantes
Callirhoe, haud ignota tuæ, fumantia mitto
Sulfura.

(2) Voy. Benedictus Victorius, *De morbo gallico*, dans *Aphrodisiacus*, p. 638.

(3) Cité par Durand-Fardel.

(4) Cité par Helfft, p. 507.

(5) *Loc. cit.*, p. 170.